

EXTRAIT DU REGISTRE DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE BUSSY en OTHE

NOMBRE DE MEMBRES			
Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibé- ration	Qui ont pris part au vote
12	12	7	9

Séance du 30 juin

L'an deux mil vingt-cinq, le 30 juin

Convocation 26/06/2025

Date d'affichage 26/06/2025

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance extraordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Catherine DECUYPER, Maire.

Les membres du Conseil Municipal présents : H. CAPPELLAZZI – S. GREMY – B. DOMINIQUE-WEBER DA CONCEICAO – E. TRESCARTES – C. GREGOIRE – C. GUILLAUME

Absents ayant donné pouvoir : W. COLAS à C. DECUYPER et P. BOYET à S. GREMY

Absent : A. DEGUY - C. BLARDAT-KATOUI – F. EUSTACHE

Secrétaire : S. GREMY

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU BUDGET PERISCOLAIRE

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Considérant que l'ordinateur du service périscolaire est obsolète et qu'il doit être changé,

Vu l'accord des maires de Bussy-en-Othe et de Brion pour prendre en charge chacun la moitié des frais,

Vu le devis proposé par SOS INFORMATIQUE de 785.80 € TTC,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

AUTORISE Mme le Maire à donner une subvention exceptionnelle au budget périscolaire de 392.90 € TTC pour l'achat d'un ordinateur au service périscolaire.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et ans ci-dessus et ont signé au registre tous les membres présents.

Le Secrétaire de séance
Stéphanie GREMY



Le Maire
Catherine DECUYPER

